

OFFRE DE CANDIDATURE

Espace test agricole du centre Ardèche

-

Lieu test agricole en élevage caprins laitier avec transformation fromagère en agriculture biologique

-

Ardèche - Commune de Pranles

Qu'est-ce que le test d'activité agricole ?

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT), la CAPCA, en partenariat avec l'ADDEAR 07 et la Couveuse Starter, a mis en place l'espace-test agricole du centre Ardèche.

Le test d'activité agricole permet à des porteurs de projet de tester concrètement leur projet d'installation agricole, en conditions réelles, tout en bénéficiant d'un cadre sécurisé et progressif. Le test a pour objectif de :

- Limiter les risques liés à l'installation,
- Développer ses compétences techniques, commerciales et entrepreneuriales,
- Évaluer la viabilité économique, technique et humaine son projet,
- Confirmer ou non la pertinence d'une installation agricole durable.

Le testeur conduira son activité en autonomie et en responsabilité, gérant toutes les étapes de production et de commercialisation, ainsi que l'achat des intrants et consommables nécessaires.

Pour en savoir plus sur les espaces test agricoles :

- [Vidéo de présentation de l'espace-test agricole du centre Ardèche](#)
- [Site du RENETA](#)

Présentation du lieu test agricole de Pranles

Le test se déroulera sur l'exploitation de Christophe Monteux, castanéiculteur et éleveur installé depuis 2008 à Pranles sur environ 90 hectares, à 15 minutes de Privas et 30 minutes de la vallée du Rhône.

Le projet de test porte sur un **élevage caprin avec transformation fromagère biologique**. Des productions complémentaires (poules pondeuses, quelques vaches laitières, pommes de terre) pourront également être envisagées.

Le test couvrira **toutes les dimensions du métier** : aspects techniques (gestion du troupeau, des pâturages et transformation laitière), sociaux (organisation du travail), économiques (gestion financière), commerciaux (vente des produits), ainsi que sur l'intégration territoriale et le fonctionnement en entraide.

La durée du test est prévue de **1 à 3 ans à partir de début 2026**.

À l'issue du test, le·la porteur·se de projet pourra **s'installer sur place**, si les conditions sont réunies et s'il/elle le souhaite.



Photos du cheptel (chèvres du Rove) et des espaces de pâture

Conditions du test

Une convention encadrera le test entre le porteur de projet, le propriétaire, l'ADDEAR 07, la Couveuse Starter et la CAPCA. Elle définira les modalités de mise à disposition des outils de production et d'accompagnement.

Mise à disposition des outils de production

Le propriétaire, Christophe Monteux, mettra gratuitement à disposition :

- 15 hectares de surface agricole (parcours et prairies) ;
- Un cheptel d'environ 30 chèvres du Rove (race mixte), actuellement non traitées ;
- Un bâtiment d'élevage.

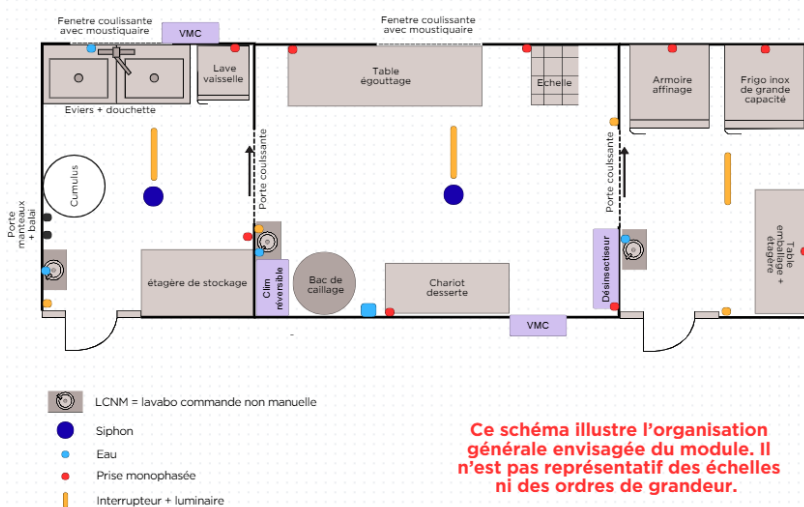
Un cahier d'entraide sera mis en place pour gérer les contraintes et les chantiers importants (foins, etc.).

La CAPCA mettra à disposition :

- Un laboratoire de transformation fromagère de 20 m², proche du bâtiment d'élevage, entièrement équipé (hors petit matériel : moules, ustensiles, etc.).

Le loyer, estimé actuellement à environ 330 € / mois, sera précisé dans la convention et modulable sur la durée du test. Une cession du laboratoire au

porteur de projet pourra être envisagée à l'issue du test, avec imputation des loyers déjà versés.



*Photos du bâtiment d'élevage et
schéma du module de transformation envisagé*

Modalités d'accompagnement du porteur de projet :

- **ADDEAR 07** : assurera le suivi du projet (accompagnement individuel et collectif), accompagnera le porteur de projet dans ses démarches (installation, choix de statut, etc.) et jouera un rôle de médiation avec le propriétaire et l'agricultrice tutrice.
- **Agricultrice tutrice** : apportera un appui technique au testeur. Cet accompagnement pourra être complété par l'intervention d'un technicien spécialisé de la Chambre d'agriculture si nécessaire.
- **Couveuse Starter** : fournira un cadre juridique adapté au test d'activité via un contrat CAPE, et accompagnera le porteur de projet dans la gestion de sa comptabilité ainsi que dans le développement de ses compétences entrepreneuriales.

Profil des candidat·e·s et candidature

Ce test s'adresse aux personnes souhaitant créer leur activité dans l'élevage caprin avec transformation, désireuses de développer leurs compétences et de mûrir leur projet d'installation.

Les candidat·e·s doivent :

- Avoir un **projet d'installation concret**,
- Justifier de **compétences techniques minimales** en élevage et transformation (formation, expériences professionnelles ou bénévolat),

- Pouvoir mobiliser un **fonds de trésorerie** pour le démarrage de l'activité (achat d'intrants, petit matériel de fromagerie, matériel pour les marchés, véhicule, etc.), soit par apport personnel, soit via un petit prêt.

Candidature

Envoyer une lettre de motivation et un CV à l'adresse agriculture@privas-centre-ardeche.fr avant le **13 avril 2026**.

Une visite collective du site sera organisée (date courant mars à préciser).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter
l'**ADDEAR 07** au **06 56 80 90 97** ou eve.saymard@addear07.fr.